

Dossier d'inscription 2025-2026

Fiche de renseignements de l'élève

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Sexe : Fille Garçon

Adresse :

Classe actuelle :

Accueil : Mi-temps Temps plein

Enfants déclarés en IEF : ½ journée 1 journée

Prendra son repas sur place : oui non

Allergies connues : oui non Lesquelles :

Intolérances connues : oui non Lesquelles :

Régime spécial : oui non Lequel :

Garderie : fréquent ponctuel jamais

Situation familiale

Responsable :

Civilité : Mme M Autre

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Lien de parenté : père mère tuteur

Téléphone fixe :

Portable :

E-mail :

Profession :

Téléphone prof. :

E-mail prof. :

Situation familiale :

Marié(e) Célibataire Divorcé(e)

Veuf (ve) Union libre Pacsé(e)

Autre Responsable :

Civilité : Mme M Autre

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Lien de parenté : père mère tuteur

Téléphone fixe :

Portable :

E-mail :

Profession :

Téléphone prof. :

E-mail prof. :

Situation familiale :

Marié(e) Célibataire Divorcé(e)

Veuf (ve) Union libre Pacsé(e)

Personnes à appeler en cas d'urgence et/ou autorisées à prendre l'enfant à la sortie de l'école :

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone :

à appeler en cas d'urgence autorisé/e à prendre l'enfant à la sortie de l'école

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone :

à appeler en cas d'urgence autorisé/e à prendre l'enfant à la sortie de l'école

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone :

à appeler en cas d'urgence autorisé/e à prendre l'enfant à la sortie de l'école

Seules les personnes autorisées par les parents et mentionnées sur cette liste se verront confier les enfants. A titre exceptionnel en cas d'imprévu, une tierce personne peut venir chercher l'enfant sous réserve que le parent ait prévenu préalablement l'éducateur et que la tierce personne présente une pièce d'identité.

Une décharge écrite devra être transmise à l'équipe administrative afin d'autoriser un enfant à quitter l'enceinte de l'école seul à la fin de son cours.

Autorisation d'hospitalisation :

J'autorise l'école Montez Souris à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.

Dans l'hôpital le plus proche : oui non

Dans l'hôpital suivant :

Nous soussignés,
représentants légaux de,

déclarons avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur, de la charte financière, de la charte des élèves, de la charte de l'école, et des statuts de l'association Cap'Alter. Nous nous engageons à les respecter pour le bien des enfants et la bonne marche collective de l'école.

Date : Signatures :



Cotisation d'adhésion

(rempli par l'association puis remis à l'adhérent)

Une seule cotisation par an par famille. Un seul adhérent par famille. Seuls les adhérents de l'association ont le droit de vote lors des assemblées générales. Les statuts de l'association peuvent être envoyés sur simple demande par mail.

Reçue la somme de 25 €, au titre de la cotisation à l'association Cap'Alter.

Nom de l'adhérent/e :

Prénom de l'adhérent/e :

Adresse :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre :

Actif

Honoraire

Fait à..... le .. / .. / .. .

Le/a Président/e de l'association Cap Alter

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.



Bulletin d'adhésion

(rempli par l'adhérent/e puis à remettre à l'association)

Nom de l'adhérent/e :

Prénom de l'adhérent/e :

Adresse :

Tél.fixe/port. :

E-mail :

Date d'adhésion :

Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée :

N° de chèque/ libellé du virement :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance du projet associatif et du règlement intérieur qu'il s'engage à respecter et déclare vouloir adhérer à l'association Cap'Alter. L'adhérent/e peut par simple demande par mail à assocapalter@gmail.com demander à recevoir les statuts de l'association.

Fait à le .. / .. / .. .

L'adhérent/e

Autorisation parentale de droit à l'image

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des élèves (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle ne pourra être cédée à un tiers. Elle est formulée dans le cadre de la gestion administrative et des activités pédagogiques. L'école s'engage à ne pas diffuser sur internet de visages d'enfants reconnaissables.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7)

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ecole ou établissement scolaire : Montez Souris
Code postal / Commune : 37550 Saint Avertin

Tél. : 02 34 53 64 83

Année scolaire : _____

• Usage Interne

Visée de la prise d'image :

Gestion administrative

Usage collectif dans la classe

Newsletter

Communication école-familles

Sorties scolaires

Conservation :

La durée de la scolarité

5 ans

5 ans

La durée de la scolarité

La durée de la scolarité

Etendue de la diffusion :

Equipe pédagogique

Equipe pédagogique et élèves

Equipe pédagogique, familles

Equipe pédagogique, familles

Equipe pédagogique, familles

• Usage Externe

Visée de la prise d'image :

Livret d'accueil

Affiche Journée Portes Ouvertes

Site internet

Réseaux sociaux

Conservation :

La durée de la scolarité

5 ans

5 ans

5 ans

Etendue de la diffusion :

En accès sur notre site internet

Au sein de l'établissement

En libre accès internet

En libre accès internet

• Autorisation parentale :

Je (Nous) soussigné(e)(s) :

Demeurant :

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de :

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et autorise(ons) la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son école.

Pour l'usage interne : oui non

Pour l'usage externe : oui non

Fait à

Le Signature :

• Pour exercer vos droits :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un ensemble de droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer auprès de la directrice Vanessa Serievic ecolemontezsouris@gmail.com.

Réclamation auprès de la CNIL

Toute personne estimant après avoir contacté le chef d'établissement, que le droit à la protection des données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou sur <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Pièces justificatives à fournir avec le dossier d'inscription

- + Dossier d'inscription ou de réinscription dûment rempli (y compris les bulletins d'adhésion et charte financière).
- + Extrait d'acte de naissance de l'enfant ou copie du livret de famille ou copie de la carte nationale d'identité de l'enfant.
- + Copie du carnet de vaccination de l'enfant à jour.

Nous vous invitons à vérifier sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F767> la liste des vaccinations obligatoires qui concernent votre enfant, et de vous tourner vers votre médecin traitant afin de les mettre à jour le cas échéant.

- + Certificat de radiation de l'école précédente.
- + Attestation d'assurance scolaire. Celle-ci comprend l'attestation assurance responsabilité civile (indispensable pour l'inscription) un ainsi que l'attestation assurance individuelle accident (indispensable pour toute sortie scolaire y compris la sortie au parc sur le temps méridien).

Versements à effectuer avec le dossier d'inscription

- + Règlement des frais d'inscription ou de ré-inscription, par virement (voir charte financière)
- + Règlement de la cotisation d'adhésion à l'association Cap'Alter, par virement (voir bulletin d'adhésion)
- + Acompte de 350 € déductible de la scolarité à régler dans les 30 jours suivant l'inscription, par virement (voir charte financière) Cet acompte marque l'engagement des familles et reste acquis par l'association en cas de désistement.
- + Chèque de caution de 350 € (voir charte financière). Ce chèque marque l'engagement des familles et reste acquis par l'association en cas de désistement. En cas de départ anticipé ou de non paiement des frais de scolarité, ce chèque viendra en déduction des sommes dues. Il est à établir à l'ordre de l'association Cap Alter.

Le dossier d'inscription complet (avec l'intégralité des pièces justificatives ci-dessus) doit être envoyé ou déposé à l'école Montez Souris, 13 rue des Granges Galand, 37550 Saint Avertin. Il peut également être envoyé en version numérique à ecolemontezsouris@gmail.com à l'exception du chèque de caution.